

N° 80

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 19 FÉVRIER 1971

Onze heures du matin

PRIÈRE

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture et renvoi au comité permanent des pêches et des forêts du Bill C-224, Loi concernant la qualité de l'air ambiant et la lutte contre la pollution atmosphérique.

M. Davis, appuyé par M. MacEachen, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois et déferé au comité permanent des pêches et des forêts.

Il s'élève un débat et ledit débat se poursuit;

L'honorable député de Saint-Jean-Est (M. McGrath) invoque le Règlement;

Le débat reprend sur la motion de M. Davis, appuyé par M. MacEachen,—Que le Bill C-224, Loi concernant la qualité de l'air ambiant et la lutte contre la pollution atmosphérique, soit maintenant lu une deuxième fois et déferé au comité permanent des pêches et des forêts.

Après plus ample débat, ledit débat est clos.

(Appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(4) du Règlement)

(Bills publics)

Les ordres numéros 1 et 2 sont réservés à la demande du gouvernement.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture et renvoi au comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration du Bill C-27, Loi modifiant le Code canadien du travail (Sécurité) (Ouvriers des chantiers maritimes).

M. Skoberg, appuyé par M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre), propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois et déferé au comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration.

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

A cinq heures de l'après-midi, M. l'Orateur prononce la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi, à deux heures de l'après-midi, en conformité des dispositions du paragraphe (1) de l'article 2 du Règlement.